



Ligne solidarité Ukraine

FAQ sanitaires

Etat au 25.03.22

Urgences

Si urgent avec risque vital: **144**

Si urgent mais sans risque vital: urgences des HUG

- Urgences adultes: 022 372 81 20 24h/24 - 7j/7 Rue Gabrielle-Perret-Gentil 2
- Urgence pédiatrique : 24/24h 7/7 jours Avenue de la Roseraie 47

Santé mentale:

- Soutien psychologique, La main tendue : 143
7 jours sur 7, 24h sur 24 par téléphone, tchat ou e-mail
- Soutien psychologique pour les jeunes : 147
7 jours sur 7, 24h sur 24 par téléphone, SMS, tchat ou e-mail

1. Consultations générales et principes

Toute personne qui arrive du territoire ukrainien est vivement encouragée à avoir une consultation de santé d'évaluation. Plus tôt il y a prise en charge, moins l'impact sur la santé sera fort.

Genève dispose d'un système de santé qui prévoit la prise en charge des nouveaux arrivants sur son territoire. Les titulaires d'un permis S bénéficient tous d'une assurance maladie avec couverture LAMal.

Dès que les permis S sont délivrés, le programme santé migrants des HUG propose une consultation infirmière d'évaluation santé à tous les réfugiés adultes venant d'arriver et la consultation pédiatrique SAMI fera de même pour les enfants de 0 à 17 ans.

Si, d'ici fin mars, votre proche ou la personne qui vous accueille n'a pas reçu de convocation pour cette consultation d'évaluation, n'hésitez pas à appeler les numéros qui figureront prochainement sur le site pour prendre rendez-vous.

A l'arrivée à Genève / "Accueil du Bouchet"

Lors de l'inscription à l'Hospice général à l'accueil du Bouchet, des infirmières du Programme santé migrants (PSM) des HUG seront présentes. Elles font un rapide bilan des besoins de santé de toutes les personnes qui se présentent et remettent une ordonnance si un patient est en manque d'un traitement qu'il prend régulièrement. Les informations médicales recueillies sont confidentielles et ne sont pas transmises aux autorités ni aux assistants sociaux. Ce premier bilan permet de prendre rapidement les décisions nécessaires au maintien en santé des arrivants.

Dès 18 ans révolus: au PSM (programme santé migrants, HUG)

[Programme santé migrants PSM- Consultation à Genève aux HUG | HUG - Hôpitaux Universitaires de Genève.](#)

Des infirmières du PSM assurent la première évaluation de l'état de santé physique et psychologique systématique mentionnée ci-dessus. Un suivi médical est mis en place si nécessaire.

Cette même unité peut assurer des suivis de soutien psychologique. Elle oriente aussi les personnes vers les médecins spécialistes selon les besoins, par exemple vers un gynécologue pour le suivi en cas de grossesse, un cardiologue, un diabétologue ou vers une prise en charge psychiatrique.

Il existe aussi aux HUG une consultation pour les victimes de torture et de guerre (CTG) avec des médecins et des psychologues spécialistes. Il n'est pas toujours nécessaire d'y aller, c'est avec le soignant du programme santé migrant que la personne regarde si cela est nécessaire ou non.

Tél PSM pour prise de rendez-vous: 022 372 33 33, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00. Le mercredi uniquement de 14h00 à 17h00

De 0 à 17 ans (inclus): à Santé migrants enfants-adolescents

La prise en charge est assurée par la [Consultation santé migrants pédiatrie \(SAMI\)](#). Elle est située en pédiatrie aux HUG, Hôpital des enfants, rue Willy-Donzé 6.

Des pédiatres et médecins assurent une consultation systématique pour tous les enfants et adolescents et, les orientent dans le système de soins pour le suivi.

Tél pour prise de rendez-vous: 079 553 42 52

Il existe en ligne la brochure « La santé de votre enfant ». Elle est traduite en plusieurs langues, dont notamment :

- [Français](#)
- [Anglais](#)
- [Russe](#)

2. Combien de temps faut-il attendre pour avoir un rendez-vous?

Pour les consultations infirmières systématiques au PSM et à SAMI : environ 15 jours.

Pour les consultations à Santé Jeunes : prendre rdv au 022 372 33 87

Les infirmières HUG à l'Accueil du Bouchet donneront la priorité aux personnes qui sont le plus atteintes dans leur santé pour le premier rdv à l'hôpital.

3. Et avec la langue, on fait comment?

La personne peut être accompagnée par un proche qui l'aide et traduit pour elle.

En cas de barrière de langue et si la personne n'est pas accompagnée, les HUG ont recours à des interprètes, via les services de Connexion et de la Croix-Rouge genevoise.

Les HUG travaillent en triologie avec des interprètes pour assurer une communication fluide et une compréhension mutuelle lors des consultations. L'interprète sert alors de pont entre le patient et le médecin/l'infirmier/psychologue. L'interprète est soumis au secret de fonction.

4. Qui prend en charge les coûts de la santé?

L'assurance maladie et le canton de Genève prennent en charge le coût des soins, les soins et le suivi sont gratuits, pour autant que la personne soit enregistrée sur le canton (demande permis S). Il est donc très important de s'annoncer.

Les HUG offrent aussi des soins à des personnes sans assurance maladie et sans ressources. Si certaines personnes déplacées d'Ukraine n'obtenaient pas le permis S, elles pourront accéder aux soins aux HUG

Avoir rapidement accès à des soins est un droit.

Le faire vite diminue les conséquences sur la santé.

5. Y a-t-il un suivi de la vaccination de routine et COVID?

Les vaccinations de routine et contre le COVID sont possibles aux HUG.

Les infirmières du PSM les proposeront systématiquement lors du rendez-vous d'évaluation de santé. De même à SAMI et à l'USJ.

Si les personnes ont un carnet de santé, merci de l'apporter lors de ce rdv.

Accès à la vaccination contre le COVID-19

- La vaccination contre le COVID-19 est fortement recommandée en Suisse pour les adultes.
- Les enfants de 5 à 17 ans peuvent aussi se faire vacciner.
- Aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), la vaccination est gratuite pour tout le monde, y compris pour les personnes qui n'ont pas le permis S.
- Il est possible de se faire vacciner sans rendez-vous. Les informations sont les suivantes:
 - Adresse: HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil n°2-4
 - Transport en commun: Bus 1, 5, 7 ou 35 - Arrêt: Hôpital
 - Téléphone: 022 372 03 94
 - Jours d'ouverture: Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 9h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
 - Documents à présenter: pièce d'identité, carnet de vaccination, 1 numéro de téléphone et email

Franglais


Vaccination Covid-19
sans rendez-vous préalable
 pour les personnes **sans assurance maladie** résidentes à
 Genève

Où : HUG (Hôpital universitaire genevois)
 Rue Gabrielle-Perret-Gentil n°2-4
 Bus : 1-5-7-35 / Arrêt : Hôpital

Téléphone 022 372 03 94



Quand : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
 9h00 à 17h00
 Mercredi de 9h00 à 12h00
Sans rendez-vous

Documents à présenter :

- passeport ou pièce d'identité
- Carnet de vaccination
- 1 numéro de téléphone et email

- Il est possible de prendre rendez-vous en envoyant un message à Vaccination.CMU@hcuge.ch en anglais, français, ukrainien ou russe :

- Avec nom, prénom, date de naissance, n° de tel portable, adresse email et les détails à disposition sur la vaccination anti-COVID préalable

→ Ces demandes mail sont traitées 3x par semaine, la réponse peut donc mettre quelques jours à arriver !

6. Quels sont les problèmes de santé les plus fréquents pour les personnes venant d'Ukraine?

Les personnes arrivant à Genève sont pour l'instant essentiellement des femmes avec des enfants et des personnes âgées. On s'attend donc à :

- des maladies chroniques chez les plus âgés (diabète, hypertension...) qui seront exacerbées par une rupture temporaire de médicaments.
- des maladies infectieuses bénignes chez les enfants (gastroentérites, rhinopharyngite) et la mise à jour de leurs vaccins
- éventuellement des cas de COVID 19, mais une vaccination complète et/ou des rappels seront systématiquement proposés aux arrivants
- des besoins gynécologiques pour les femmes enceintes
- et surtout, pour tous, des besoins important en santé mentale, en raison de l'exposition à des traumatismes, directement : bombardements, scènes de guerre et indirectement, via les réseaux sociaux et les media et lors de l'annonce de mauvaises nouvelles concernant des proches ou la famille. Ces évènements génèrent un stress aigu qui peut évoluer en stress post-traumatique et nécessitent un soutien psychologique, y compris préventivement, en expliquant aux personnes quels en sont les symptômes. Des réactions aigues liées aux deuils sont également très probables,

avec la difficulté supplémentaire induite par la distance et l'impossibilité de participer aux funérailles.

- Une augmentation de l'usage du tabac et d'autres substances (alcool, par ex) est également possible à titre « d'autogestion du stress ». Il est important d'adresser les personnes qui sembleraient en faire usage vers les services de santé et là encore d'entourer les personnes présentant des symptômes de stress afin de limiter le recours à ces substances.

7. Y a-t-il un risque pour la santé de la population genevoise lors de l'arrivée de personnes venant d'Ukraine?

La guerre en Ukraine pourrait-elle générer une augmentation du Covid due à l'immigration?

Vieille croyance que celle des personnes réfugiées amenant des maladies infectieuses. Le plus souvent, les réfugié-e-s présentent des problématiques de santé tout-à-fait courantes (rhume, bronchites...), parfois décompensées par leur voyage et la perte de médicaments (bronchites chroniques, diabète déséquilibré...). Des blessures physiques ou mentales liées à la guerre ou au voyage migratoire sont possibles.

On s'attend cette fois surtout à recevoir des personnes âgées, des femmes – y compris des femmes enceintes - et des enfants. En effet, les hommes de 18 à 60 ans n'ont en principe pas la possibilité ni l'autorisation de quitter l'Ukraine.

La population genevoise ne risque pas plus d'infections liées à l'accueil de personnes qui fuient la guerre.

Contexte:

Le COVID-19 est toujours présent en Suisse et il y a actuellement une augmentation du nombre de cas. Toutefois, les cas sévères nécessitant une hospitalisation sont peu nombreux par rapport au nombre de cas total. Le système de santé est aujourd'hui en mesure de prendre en charge les besoins de santé de la population.

Aux personnes arrivant d'Ukraine, le vaccin contre le SARS-CoV-2 est proposé systématiquement, en particulier aux personnes de plus de 65 ans, aux femmes enceintes et à celles et ceux atteint-e-s de maladies chroniques.

Le taux de circulation du virus est déjà très élevé en Suisse. La venue d'un grand nombre de personnes n'aura a priori pas d'impact majeur sur l'évolution de l'épidémie, compte tenu du variant prédominant qui circule actuellement. Comme depuis le début de la pandémie, le Service du médecin cantonal continue de suivre de près l'évolution hospitalière des cas de COVID.

8. Les comprimés d'iode, pourquoi il n'est pas utile d'en prendre?

La prise de comprimés d'iode comme mesure de protection pour la population suisse est avant tout prévue en cas d'accident dans une centrale nucléaire suisse ou dans un pays voisin.

Au vu de la situation actuelle, il n'est pas nécessaire de prendre des comprimés d'iode. Étant donnée la distance entre la Suisse et l'Ukraine, il est tout à fait improbable que la prise de comprimés d'iode s'avère nécessaire en Suisse.

9. Qu'est-ce que la personne doit faire si elle arrive avec son animal domestique?

Une personne arrivant d'Ukraine avec son animal domestique doit le déclarer via le formulaire ci-dessous ([Voyager avec des animaux de compagnie \(admin.ch\)](#)) qui doit être complété et envoyé à l'adresse: petsukraine@blv.admin.ch. Ceci afin de s'assurer que les vaccins et les documents de l'animal soient à jour.